

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS SUIVANTES, QUI FONT PARTIE DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT.

Le respect de votre vie privée fait partie de nos priorités.

De temps à autre, nous faisons parvenir à nos clients de l'information sur des produits et des services susceptibles de les intéresser. Toutefois, si vous ne souhaitez pas recevoir une telle information par la poste ou par téléphone, veuillez nous en informer en composant le 1 800 769-2599. Malgré tous nos efforts pour garder les dossiers de notre clientèle à jour, des erreurs peuvent se glisser. Par conséquent, si vous êtes déjà détenteur d'une carte de crédit de RBC Banque Royale ou en avez fait la demande récemment, veuillez nous excuser. Pour toute question d'ordre général au sujet de cette offre de carte de crédit, veuillez composer le 1 800 769-2599.

Collecte et utilisation des renseignements confidentiels

Nous pouvons, de temps à autre, recueillir des renseignements financiers ou d'autres renseignements à votre sujet, par exemple :

- des renseignements permettant d'établir votre identité (nom, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance, etc.) et vos antécédents personnels ;
- des renseignements sur les opérations découlant de votre relation d'affaires avec nous ou réalisées par notre intermédiaire, ou avec d'autres institutions financières ;
- des renseignements que vous fournissez sur une demande concernant n'importe lequel de nos produits et services ;
- des renseignements servant à la fourniture de produits ou à la prestation de services ;
- des renseignements sur vos habitudes financières, comme vos antécédents de paiement ou votre code de solvabilité.

Nous pouvons recueillir et confirmer ces renseignements tout au long de notre relation. Nous pouvons obtenir ces renseignements de diverses sources, y compris de vous, des ententes de service que vous passez avec nous ou par notre entremise, des agences de notation et des institutions financières, des registres, des références que vous nous donnez et d'autres sources que nous estimons pertinentes pour la fourniture de nos produits ou la prestation de nos services.

Vous reconnaissez avoir été avisé que nous pourrions, de temps à autre, nous procurer des rapports à votre sujet auprès d'agences d'évaluation de crédit.

Utilisation de vos renseignements personnels

Ces renseignements peuvent être utilisés à l'occasion aux fins suivantes :

- vérifier votre identité et examiner vos antécédents personnels ;
- ouvrir et gérer votre (vos) compte(s) et vous fournir les produits et services que vous nous demandez ;
- mieux comprendre votre situation financière ;
- déterminer votre admissibilité aux produits et services que nous offrons ;
- nous aider à mieux connaître les besoins actuels et futurs de nos clients ;
- vous communiquer tout avantage, toute caractéristique et toute information supplémentaire au sujet des produits et services que vous détenez auprès de nous ;
- nous aider à mieux gérer nos affaires et votre relation avec nous ;
- exploiter le réseau de carte de paiement ;
- maintenir l'exactitude et l'intégrité de l'information détenue par un bureau de crédit ;
- conformément aux exigences de la loi ou aux usages que la loi nous permet.

À ces fins, nous pouvons :

- rendre ces renseignements accessibles à nos employés, à nos agents ou à nos prestataires de services, qui sont tenus d'en assurer la confidentialité ;
- communiquer ces renseignements à d'autres institutions financières ; et
- fournir des renseignements de crédit, des renseignements financiers et d'autres renseignements connexes à des agences d'évaluation de crédit qui pourraient les communiquer à d'autres.

Si notre prestataire de service est situé à l'extérieur du Canada, il est soumis aux lois du pays correspondant et peut communiquer vos renseignements en conformité avec celles-ci.

À votre demande, nous pouvons transmettre ces renseignements à d'autres personnes.

Nous pouvons aussi utiliser ces renseignements et les communiquer aux sociétés membres de RBC (i) pour gérer nos risques et nos activités, ainsi que ceux d'autres sociétés de RBC (ii) pour nous conformer aux demandes d'information valables vous concernant en provenance d'organismes de réglementation, d'agences gouvernementales, d'organismes publics ou d'autres entités habilitées à présenter de telles demandes, et (iii) pour faire connaître à d'autres sociétés de RBC vos choix en vertu de la section « Autres utilisations de vos renseignements personnels », dans le seul but de faire respecter vos choix.

Malgré tous les efforts que nous déployons pour éviter que cela se produise, s'il y a une divergence entre nos documents de marketing et la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale que vous recevrez avec votre carte, la Convention prévaudra.

Si nous connaissons votre numéro d'assurance sociale, nous pouvons l'utiliser à des fins d'information fiscale si vous détenez un produit qui génère des revenus. Nous pouvons aussi le communiquer aux organismes gouvernementaux concernés, ainsi qu'à des bureaux de crédit dans le but de vérifier votre identité.

Autres utilisations de vos renseignements personnels

- Nous pouvons utiliser ces renseignements pour faire, auprès de vous, la promotion de nos produits et services, ainsi que de ceux de tiers choisis et susceptibles de vous intéresser. Nous pouvons communiquer avec vous par divers modes, y compris le téléphone, l'ordinateur ou le courrier, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies.
- Nous pouvons aussi, si la loi ne l'interdit pas, les communiquer à d'autres sociétés de RBC, en vue de vous recommander à elles ou de faire la promotion de produits et services pouvant vous intéresser. Nous et les sociétés membres de RBC pouvons communiquer avec vous par divers moyens, notamment le téléphone, le courrier électronique ou la poste, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies. Vous convenez que, si un tel échange de renseignements se produit, ces sociétés peuvent nous informer des produits ou services fournis.
- Si vous faites aussi affaire avec des sociétés membres de RBC, nous pouvons, si la loi ne l'interdit pas, combiner ces renseignements à des renseignements que ces sociétés détiennent à votre sujet, afin de nous permettre, à nous ou à n'importe laquelle d'entre elles, de gérer votre relation avec les sociétés membres de RBC ainsi que nos affaires.

Vous comprenez que nous et chaque société de RBC sommes des entités distinctes, mais affiliées. On entend par « autres sociétés de RBC » nos sociétés affiliées qui offrent au grand public un ou plusieurs des services suivants : dépôts, prêts et autres services financiers personnels, services de cartes de crédit, de débit ou de paiement, services de fiducie et de garde des valeurs, services de valeurs mobilières et de courtage et services d'assurance.

Vous pouvez nous demander de ne pas échanger ni utiliser ces renseignements personnels à n'importe laquelle de ces autres fins en communiquant avec nous de la manière indiquée ci-dessous. Dans ce cas, des services de crédit ou autres ne vous seront pas refusés pour cette seule raison. Nous respecterons vos choix et, tel que mentionné ci-dessus, nous pourrions les communiquer aux sociétés membres de RBC dans le seul but d'assurer le respect de vos choix relativement aux « Autres utilisations de vos renseignements personnels ».

Cartes de crédit bimarques

Si vous demandez une carte de crédit bimarque et que votre demande est approuvée, vous comprenez et acceptez que vos renseignements personnels soient divulgués et qu'ils fassent l'objet des usages supplémentaires suivants. L'information que vous nous aurez fournie sur votre demande sera partagée avec notre partenaire de carte bimarque relativement à votre adhésion à son programme de récompenses ou de fidélisation et servira à l'ouverture d'un compte approprié à votre nom auprès de ce partenaire de carte bimarque, si vous n'en détenez pas déjà un. Nous pourrions transmettre à notre partenaire de carte bimarque toutes les mises à jour de ces renseignements qui nous parviennent. Nous pourrions également, de temps à autre, échanger avec ce partenaire de carte bimarque des renseignements à votre sujet (notamment, votre nom, votre adresse électronique, votre adresse postale, votre date de naissance et le numéro de votre compte de carte de crédit) afin de vous faire bénéficier des avantages, des services et des récompenses de notre partenaire (tels des points, milles ou dollars récompenses), offerts grâce à votre carte de crédit bimarque et de vous fournir des renseignements à leur égard.

Votre droit d'accès à vos renseignements personnels

Vous pouvez, en tout temps, avoir accès aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, en vérifier l'exactitude et les faire corriger au besoin. Ce droit d'accès peut toutefois être restreint en vertu de la loi. Pour accéder à ces renseignements, pour nous poser des questions sur notre politique de protection des renseignements personnels ou pour nous demander de ne pas utiliser ces renseignements aux fins décrites dans le paragraphe Autres utilisations de vos renseignements personnels, il vous suffit, en tout temps de :

- **communiquer avec votre succursale ; ou**
- **composer, sans frais, le 1-800 ROYAL® 1-1 (1 800 769-2511)**

Nos politiques en matière de protection des renseignements personnels

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur nos politiques de protection des renseignements personnels en demandant un exemplaire de la publication « Prévention des fraudes financières et protection des renseignements personnels » en téléphonant au numéro sans frais indiqué ci-dessus ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbc.com/prime.

® / ™ Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

* Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

† Les utilisateurs autorisés doivent être des résidents canadiens et avoir au moins 14 ans.

‡ Les utilisateurs autorisés qui ont accès à la limite de crédit totale du titulaire principal/codemandeur doivent avoir l'âge de la majorité en vigueur dans leur province ou territoire de résidence.

§ À défaut d'attribuer des limites, la limite de crédit totale sera accessible.

∞ La limite mensuelle de crédit est la somme totale que l'utilisateur autorisé peut imputer au compte durant chaque période de relevé. La limite mensuelle d'avances de fonds est la somme totale des avances de fonds que peut effectuer un utilisateur autorisé durant chaque période de relevé dans un guichet automatique bancaire ou une succursale bancaire, par l'entremise de Banque en direct RBC Banque Royale ou des chèques tirés sur une carte de crédit RBC Banque Royale. La limite d'avances de fonds inclut les opérations assimilées à des opérations en espèces. À la fin de chaque période de relevé, le solde de l'utilisateur autorisé, au titre de la limite mensuelle de crédit et de la limite mensuelle d'avances de fonds, s'il en est, est rétabli à 0 \$. Les opérations sont autorisées ou refusées sur la base des renseignements accessibles à ce moment. Les opérations qui entraîneraient un dépassement de la limite de crédit ou d'avances de fonds sont généralement refusées ; toutefois, il peut arriver que des sommes puissent être imputées à un compte de carte de crédit au-delà de la limite de crédit ou d'avances de fonds. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.rbcbanqueroyle.com/cartes/personal/family_card.